

# 3<sup>e</sup> Fleur



*Un art de vivre*

Ville de **Saint-Sébastien-sur-Loire**

# 3<sup>e</sup> fleur

## Un art de vivre

Notre commune est particulièrement dynamique et attractive. Elle se place au troisième rang des villes de l'agglomération nantaise.

Saint-Sébastien-sur-Loire possède un patrimoine vert exceptionnel. Ce patrimoine est une des fiertés des habitants et un des principaux vecteurs du cadre de vie agréable. Il demande à être préservé au maximum. C'est la mission du service Espaces publics.

Fort d'une équipe d'une quarantaine de personnes, le service s'attache au quotidien à entretenir les espaces extérieurs, à améliorer la qualité de vie des Sébastienais et à préserver les espaces sensibles du territoire communal.

Les pratiques évoluent, notamment vers une gestion toujours plus soucieuse de l'environnement, et la dynamique des équipes reste intacte : embellir les espaces et faire de notre commune un territoire toujours plus agréable à vivre pour chacun.

**Laurent TURQUOIS**  
Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire



## SOMMAIRE

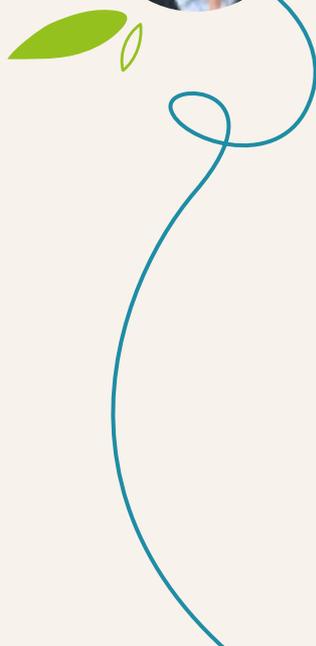
**LA COMMUNE  
DE SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE** p. 3

**UN PAYSAGE URBAIN ET LIGÉRIEN**  
Panorama du patrimoine  
de la ville ..... p. 6

**LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ENTRETIEN  
ET DE SUIVI DES ESPACES VERTS  
ET NATURELS**

Garantir une qualité de vie  
pour les habitants ..... p. 10  
Une gestion environnementale ..... p. 14  
Fleurissement : esthétique et durabilité ... p. 20  
Développer l'attractivité touristique  
en lien avec Nantes Métropole ..... p. 21  
Des projets durables et responsables ..... p. 22

**SENSIBILISER ET IMPLIQUER  
LES HABITANTS**  
Des actions au plus près  
des habitants ..... p. 24  
L'usage participatif  
de l'espace public encouragé ..... p. 26



# LA COMMUNE DE SAINT-SÉBASTIEN- SUR-LOIRE

---





## Bords de Loire et espaces verts...

D'une superficie de 1166 ha (11 km<sup>2</sup>), la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire accueille 27 591 habitants et se classe ainsi 5<sup>e</sup> ville de Loire-Atlantique d'un point de vue démographique.

Le territoire se caractérise par l'existence d'un plateau surplombant la Loire incisé par plusieurs rivières.

La ville a une histoire très riche avec un développement urbain qui s'est opéré par phases et sous influence économique en lien avec les activités associées au fleuve. Au départ maraîchère, la commune a subi une expansion démographique influencée par la croissance de l'agglomération nantaise.

Cela a entraîné une modification de l'occupation des sols, passant d'un milieu agricole avec des petits hameaux à un milieu densément urbanisé en petits pavillons avec jardins.

### Superficie

**1 166 hectares**

### Voirie

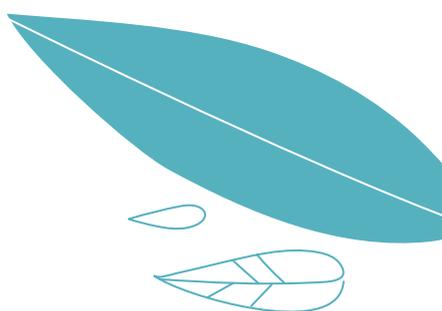
environ **100 km**

### Espaces verts

**150 ha** en comptant les îles de Loire

### Population totale

**27 591 habitants**  
au 1<sup>er</sup> janvier 2019



### Des interventions très variées

espaces verts, terrains sportifs, aires de jeux, voirie, éclairage public, cimetières, cours d'école, assainissement, génie civil.

### Budget de fonctionnement

**350 000 €** pour 2020

**38 agents**  
(37 hommes et 1 femme)

## Le service Espaces publics

Le service Espaces publics a pour mission l'entretien et l'amélioration du cadre de vie extérieur de la commune.

L'activité est très diversifiée sur des champs de compétences larges parfois loin du domaine des espaces verts d'où le nom donné au service.

Le service compte 38 agents dont 28 titulaires, 5 contractuels, 5 postes d'apprentissage.

Les actions s'organisent autour de la compétence des équipes espaces verts mettant en avant leurs connaissances et leurs savoir-faire. La sous-traitance est utilisée pour aider le service dans ses tâches quotidiennes, principalement sur le nettoyage, la collecte et l'entretien des zones vertes présentant moins d'enjeux.

Les agents sont très impliqués dans le cadre de la formation professionnelle : 18 apprentis (du CAP à la licence Pro) sont passés dans le service entre 2017 et 2020 et environ une vingtaine de stagiaires.

# UN PAYSAGE URBAIN ET LIGÉRIEN



# Panorama du patrimoine de la Ville

Saint-Sébastien-sur-Loire est une commune fortement urbanisée mais chaque quartier possède des espaces verts de détente et de jeux, avec des zones d'espaces naturels concentrées à l'Est de la commune (bois des Gripôts) et sur les trois îles de la Loire.

Les espaces publics représentent au total 150 ha (dont 140 ha concentrés sur les îles de Loire), 13 % de la superficie de la commune, soit environ 60 m<sup>2</sup> par habitant.



## Des villages comme identité de ville

Historiquement Saint-Sébastien-sur-Loire est composée d'une trentaine de villages dont les plus importants sont : le Douet, le Bourg, le Portereau, Portechaie, la Métairie, les Savarières.

Ces villages formaient une dynamique agricole importante qui fait de Saint-Sébastien-sur-Loire une des villes nourricières de l'agglomération nantaise.

Ces villages sont la base de l'urbanisation que l'on connaît aujourd'hui et ont donné leurs noms aux différents quartiers sébastienais.



## Cité Jardin

Saint-Sébastien, cité jardin : cette appellation est apparue dans les années 1980. La population ayant fortement augmenté, la ville quitte progressivement son caractère « maraîcher » pour un territoire plus urbanisé avec des pavillons individuels possédant pour la plupart un jardin. On passe ainsi de la « cité des jardiniers » à la « cité jardin ».



### Les îles de Loire

**10 %** du territoire communal.

Un espace de **préservation** de la **biodiversité**, de **détente** et de **promenade**.

Des zones inscrites dans le réseau **Natura 2000**, d'autres identifiées comme **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** ou **Zones d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO)**.

**Label « Éco Jardin »** reçu en 2014 pour la gestion environnementale des deux îles Pinette et Forget.

**Label argent « golf pour la biodiversité »** reçu en 2019

## La prairie comme élément constituant du paysage

Une grande partie des îles de Loire est gérée en **prairies de fauche tardive ou en pâturage avec un cheptel d'environ 50 animaux**. Ces prairies sont fauchées une fois par an mi-juillet pour protéger les sites potentiels de nidification du râle des genêts. Le foin est exporté en bottes et réutilisé sur site par le centre équestre comme fourrage pour les équidés. Ces prairies sont des réservoirs pour la biodiversité tant floristique que faunistique. Des inventaires sont réalisés régulièrement pour assurer une gestion au plus près des besoins biologiques du site.



### Les boisements

**70 ha**, quartiers Sud Est

Des taillis de **châtaigniers** et de **chênes**.

Conservation de l'**état naturel des sites** avec un entretien limité à la mise en sécurité des cheminements

**30 ha** supplémentaires d'espace boisé classé lors de l'élaboration du PLUm en 2019.

### Les espèces endémiques protégées

Le service Espaces publics a en charge l'entretien de sites sur lesquels se trouve l'Angélique des...

**Angélique des estuaires** (*Angelica heterocarpa*), espèce protégée au niveau européen. Une autre espèce d'intérêt communautaire est présente sur la commune : le **Scirpe triquètre** (*Scirpus triquetus*) qui se retrouve dans les milieux proches de ceux de l'angélique des estuaires. Les plans de protections sont orchestrés par le Conservatoire des Espaces Naturels en concertation avec le service.

### Les arbres têtards et haies bocagères

Les arbres têtards ont un fort intérêt patrimonial culturel, écologique et paysager. Ils sont un des emblèmes des îles de Loire.

Un inventaire des arbres têtards sur les îles Pinette et Forget, recensant **435 individus** dont la plupart sont des frênes, a été réalisé en 2008. Ce travail a permis la mise en place d'un **plan de gestion** s'étalant sur 11 ans permettant de préserver ce patrimoine environnemental et paysager historique.

Le service travaille à renforcer le maillage bocager sur les différents espaces afin de permettre un renforcement de la trame verte, dans une optique de valorisation de la biodiversité.



## Réflexion et prise en compte des évolutions climatiques

Le service Espaces publics est très attentif à l'évolution du patrimoine végétal notamment en lien avec les changements climatiques. Des essais sont réalisés afin de trouver des réponses et des solutions notamment aux problématiques de diminution de l'usage de l'eau. Nouveau catalogue végétal, augmentation des surfaces de végétation couvre sol rustique, réflexion sur les vivaces, bulbes à naturaliser sont autant de dynamiques qui visent à être systématisées par le service.



Répartition des 150 ha



**13 400 plants**  
d'annuelles chaque année

**12 900 plants**  
de bisannuelles

**3 500 bulbes**

**1 000 vivaces**

## Espèces exotiques envahissantes, enjeu de préservation du paysage

Comme de nombreuses collectivités, Saint-Sébastien-sur-Loire voit apparaître de nouvelles essences, parfois envahissantes. Inquiet de ce développement, les agents travaillent à les reconnaître et à essayer de lutter contre leur effet dominant. De nombreux essais sont menés, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le Conservatoire botanique National de Brest.

**LES GRANDS AXES  
DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE  
EN MATIÈRE  
D'ENTRETIEN  
ET DE SUIVI  
DES ESPACES VERTS  
ET NATURELS**

---



# Garantir une qualité de vie pour les habitants



## Des espaces verts préservés

Les boisements classés représentent 77 ha des 80 ha de boisement de la commune.

Lors de la création du Plan Local d'Urbanisme, un inventaire mené par un bureau d'études a recensé 250 arbres remarquables sur la commune. Ces arbres ont été classés en fonction de leur âge, de leur forme particulière, de la rareté, de l'espèce ou de l'effet qu'ils produisent dans le paysage communal.

Toute intervention sur ces arbres est soumise à autorisation du

service Urbanisme qui s'appuie sur une expertise terrain réalisée par le service Espaces publics.

Les services municipaux interviennent également lors de demandes de permis de construire ou d'aménagement dans le but de mettre en œuvre une logique d'aménagement de territoire cohérente. Une compensation en plantation d'arbres peut être demandée pour chaque abattage dans le cadre d'espaces boisés classés (EBC). Dans ce cadre, le service Espaces publics effectue

les diagnostics sur les parcelles concernées.

La réhabilitation hydro-écologique du Boireau est une opération qui vient illustrer cette dynamique de préservation des espaces. Ce projet de reprise d'une boire de Loire (bras annexe du fleuve) a consisté à recréer un milieu favorable au développement d'une biodiversité ligérienne. Afin d'avoir un projet le plus cohérent possible, il a été piloté avec le CEN, la fédération de pêche 44 et Voies Navigables de France.



## Des espaces verts et de jeux dans chaque quartier



**Un ou plusieurs espaces verts**  
dans chaque quartier

Prix de la **ville ludique et sportive**  
en 2012 et 2013

**69 jeux** répartis  
sur **20 sites**, différentes  
tranches d'âge et une  
diversité des styles

La plupart des aires de  
jeux sont **choisies avec  
les enfants du Conseil  
Municipal des Enfants.**

### Un parcours santé dédié aux Seniors

En 2018, le service Espaces publics en lien avec le service Action sociale a réalisé un parcours de santé senior. L'idée émane d'un groupe de travail citoyens dans le cadre de la démarche « Ville amie des Aînés ». Les habitants ont travaillé en concertation avec les services municipaux : visite d'expériences similaires dans d'autres communes, choix des structures et du lieu d'implantation.

### Détente au cœur du quartier Métairie

En concertation avec les riverains, le square Marcel Renaud situé au cœur du quartier de la Métairie, a été réaménagé par le service Espaces publics. Conformément aux attentes des habitants, le site a été modernisé et embelli, avec davantage de couleurs tout en laissant une large place à la verdure. Le mobilier a été changé pour davantage de confort. Les espaces verts ont été agrémentés de massifs avec une végétation d'ambiance de sous-bois et quelques touches de couleurs roses violacées pour apporter de la gaieté et en cohérence avec la charte paysagère et la gamme chromatique du quartier Centre-ville. Le fleurissement s'échelonne tout au long de l'année. Les espèces plantées : Pervenches, Cyclamens, Hydrangea à feuille de chêne, Gaura, Geranium rampant...



## L'espace vert comme élément du paysage urbain

Une charte paysagère a été élaborée en 2008 - qui doit être révisée en 2021 - afin de redonner une identité à chaque quartier en leur affectant une ambiance paysagère spécifique : choix d'essences végétales, de matériaux, de revêtements du sol, de paillage, de types de mobilier, etc :

Les sites se déclinent en trois grands ensembles :

### Secteur centre-ville paysage urbain :

la dynamique de fleurissement est présente sur ce secteur. Le mobilier urbain décliné est spécifique au secteur (selon un marché passé en 2019) pour garantir une cohérence d'aménagement.

L'aménagement et la gestion de ce secteur sont faits en lien avec les services de Nantes Métropole (territoire partagé entre les deux entités).



### Secteur sportif :

l'aménagement des terrains et équipements sportifs est fait par le secteur sport. Les mobilier et techniques sont spécifiques au secteur et selon les normes d'usage des différentes fédérations et ligues.



### Secteur Grands Espaces :

l'ambiance sur ce secteur est naturelle. L'objectif est de conserver un aspect en lien avec l'usage (favorisation du bois au métal, mobilier en ré usage de matériaux...). Les plantations sont vivaces, arbustives et arborées.



## Un mobilier urbain harmonisé et éco-responsable

Dans un objectif de cohérence sur l'ensemble du territoire communal, **une charte du mobilier urbain** a été définie. Dans cette charte, un type de mobilier (bancs, poubelles) a été identifié pour chaque secteur. Le choix du mobilier est également fait en adéquation avec le public utilisateur. Ainsi, la plupart des bancs de la ville sont dotés d'accoudoirs et les hauteurs d'assises peuvent varier pour en faciliter l'usage par des personnes âgées, dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés.



Une attention particulière est apportée à la provenance des matériaux utilisés. Le bois utilisé pour le mobilier urbain installé dans les espaces naturels est choisi, soit dans les arbres abattus sur la commune, soit dans des forêts locales ou éco-certifiées (labélisation FSC).

Les bancs et corbeilles achetés sont en matériau compact fabriqué à base de papier kraft recyclé.

Le mobilier mis en place dans les cours d'école est également en plastique recyclable.

**Une charte de protection de la forêt a été signée avec WWF** pour l'ensemble des services de la mairie. Toujours dans un souci d'homogénéité, la Ville a souhaité effectuer une mise à niveau de la signalétique de ses équipements communaux. Des modèles de mobiliers ont ainsi été choisis (totems, totems sur mâts, signalétiques murales) et mis en place sur l'ensemble de ces équipements. Cette remise à niveau commencée en 2009 s'est étalée sur deux ans. Il en a été fait de même pour les panneaux des aires de jeux. Un règlement de publicité est par ailleurs en place depuis 2006.

Dans une logique d'éco-mobilité, la Ville a fait le choix de mettre en œuvre des appuis vélo complémentaires de ceux de la métropole afin de multiplier le nombre de stations à proximité des équipements et d'encourager l'usage du vélo. De plus, la Ville accueille depuis peu deux stations « bicloo ».



## Des lopins de terre pour jardiner

Des **jardins familiaux** ont été mis à la disposition des habitants pour permettre à chacun de profiter des plaisirs du jardinage. Trois sites sont aujourd'hui présents sur la commune pour une surface cultivable de 7 727 m<sup>2</sup>. Ces terrains sont gérés par une association indépendante qui travaille en étroite collaboration avec les services de la ville.

L'eau de pluie y est récupérée par l'intermédiaire de cuves de récupérations des eaux de toitures des abris (39 cuves installées). Des cuves intermédiaires tampons ont été installées en parallèle d'une cuve de 10 m<sup>3</sup> installée pour la récupération des eaux de toitures du nouveau boulodrome avoisinant.

La ville accompagne également les jardiniers volontaires en organisant des **ateliers de jardinage au naturel** selon un programme variant d'année en année au gré des besoins. Ainsi des thèmes comme « faire ses plans », « la culture sous paillis », « la démarche de permaculture »... sont évoqués. Ces ateliers sont complétés par des interventions du centre socio-culturel de l'Allée Verte.



## Des cheminements doux favorisés

Dans tous les nouveaux projets d'aménagement, les cheminements doux sont privilégiés pour favoriser les déplacements durables, à pied ou à vélo, en toute sécurité. Cette démarche se fait en lien avec Nantes Métropole afin d'avoir une logique d'aménagement cohérente avec les communes limitrophes.

2021 sera l'année où va se concrétiser l'étude et la mise en œuvre d'une **démarche « Ville apaisée »** visant à promouvoir les déplacements doux et le respect de ceux-ci par les autres modes de transport.

# Une gestion environnementale

La Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire a été l'une des villes précurseuse dans ce domaine grâce à une volonté des élus et une forte implication des agents municipaux.

Depuis la signature du plan d'action Communal pour le développement durable en 1999 et la signature de l'agenda 21 communautaire en 2006, de nombreuses actions ont été menées en faveur du développement durable. Pour le service Espaces publics, celles-ci se sont notamment concrétisées par la mise en place de la gestion différenciée et du plan de désherbage communal. Mais cela ne s'arrête pas là : paillage systématique des massifs, utilisation de plantes vivaces, zéro phyto sur les espaces verts et terrains de sports, végétalisation pieds de mur, réflexion sur végétalisation des pieds d'arbres, usage des facultés des plantes allopathiques, usage de matériel électrique, sont autant d'actions qui concrétisent l'implication communale dans la logique d'une gestion environnementale responsable.

## La gestion différenciée des espaces verts

Pour encadrer la démarche de diminution de consommation des produits phytosanitaires, la gestion différenciée des espaces verts a été instaurée. Elle s'appuie sur la notion d'ambiance paysagère que doit procurer l'espace.

**Ambiance paysagère urbaine :** ambiance qualitative, plutôt horticole, tonte plus fréquente, plantes saisonnières tolérées mais ne composent pas la trame principale.

**Ambiance espaces verts de proximité avec objectif de fleurissement :** gestion extensive au niveau des tontes, présence de bulbes naturalisés, fleurissement plus écologique et durable avec une gamme arbustive, arborée et vivaces.



L'éco-pâturage :  
des animaux  
pour entretenir  
les espaces verts

Mise en place **en 2017**  
sur l'île Forget

Une méthode alternative  
et ou complémentaire  
au fauchage mécanique  
qui contribue à la  
**conservation de la  
biodiversité domestique  
et sauvage**

**Un lieu agréable** de  
balade pour les habitants  
notamment pour les enfants

**+ de 50 animaux**  
d'espèces variées : vaches  
Pie Noir, baudets du Poitou,  
brebis nez noirs du Vallais,  
mouton d'Ouessant ou  
Solognot, chèvre des fossés



### Ambiance espaces verts de proximité avec objectif de biodiversité :

L'aménagement et l'évolution de ces espaces paysagers devra se faire avec **des espèces végétales attractives** permettant l'amélioration des conditions de vie des abeilles et des pollinisateurs par l'utilisation d'espèces nectarifères et pollinifères. Pour les oiseaux, le choix et l'association d'espèces végétales locales fourniront tantôt un abri dense pour se cacher ou pour nicher, tantôt des réserves de nourriture.



### Témoignage

**Jason Abado**, agent Espaces publics intervenant dans l'éco-pâturage

“ L'éco-pâturage permet de préserver la biodiversité des sites choisis et de revaloriser des endroits peu fréquentés du public. Il y a aussi une volonté de sensibilisation, de pédagogie et de préservation de races rustiques et anciennes avec des variétés diverses : ânes Baudet du Poitou, vaches Bretonne pie noir, chèvres des Fossés, moutons Ouessant. Cette présence animale plaît aux petits comme aux grands. ”

## L'herbe en ville : problème ou richesse ?

Suite à la signature de la « **Charte communautaire pour l'élimination progressive des herbicides** » avec Nantes Métropole, le service des Espaces publics a amorcé une réduction de sa consommation en produits phytosanitaires, la faisant baisser de 80 % entre 2006 et 2011. Aujourd'hui, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé.



### Représentation de l'herbe en ville

Les paysages urbains changeant et le contexte climatique mondial amènent à réfléchir nos actions notamment sur l'aménagement de la ville et la représentation de la végétation spontanée. Travailler avec, la rendre acceptable et connue amène une représentation différente permettant une acceptation et donc une diminution des interventions récurrentes sur certaines surfaces.



### Revaloriser les cimetières

Le service Espaces Publics oeuvre pour revaloriser les deux cimetières : création de jardin du souvenir, changement du mobilier, végétalisation, signalétique...

### Désherber en végétalisant

Depuis 3 ans, la Ville participe à « Ma rue en fleurs ». Cette action, initiée par Nantes Métropole, vise à :

**embellir** le cadre de vie  
**changer le regard** sur la végétalisation spontanée

**renforcer la biodiversité**

Un kit avec un sachet de graines est offert aux habitants





## La préservation des ressources

### L'utilisation optimale de la ressource en eau

Depuis plusieurs années, un effort sur la réduction de la consommation en eau est engagé : remplacement des systèmes d'arrosage par aspersion par du goutte-à-goutte, suivi des systèmes et des consommations d'arrosage, réduction des surfaces arrosées et choix de végétaux peu consommateurs en eau. Seule une partie des massifs et pelouses des codes 1 de la gestion différenciée sont arrosés. 27 compteurs d'arrosage présents sur les autres codes de la gestion différenciée ont ainsi été déposés.

Un programme pluriannuel a été engagé en 2010 afin d'assurer une séparation systématique des arrosages de pelouses et de massifs, ceci afin de pouvoir couper l'arrosage des pelouses de façon anticipée.

En 2020, un schéma directeur de réduction du fleurissement saisonnier a été acté. Il a pour objectif d'ici 2026, de réduire le fleurissement estival à son maximum tout en conservant une qualité paysagère en adéquation avec le plan de gestion différenciée. Le but est de limiter les intrants mais également d'agir concrètement sur l'optimisation des dépenses en eau.



### La gestion centralisée de l'arrosage

Les terrains sportifs sont depuis 2009 équipés de la gestion centralisée de l'arrosage. Cet équipement assisté par ordinateur adapte l'arrosage en fonction de la pluviométrie réelle, détecte les fuites sur le réseau et permet d'analyser plus finement nos consommations d'eau. A terme, l'objectif est de diminuer notre consommation d'eau de pompage liée aux terrains sportifs. En 2016, le golf a été équipé et en 2018 une modernisation de l'équipement a été réalisée.

### La récupération de l'eau

Une cuve de **100 m<sup>3</sup>** installée en 2008 aux pépinières municipales. L'eau sert pour l'arrosage des jardinières, le nettoyage du matériel et l'arrosage de la serre.

**1 400 m<sup>3</sup>** économisés depuis sa mise en place. Les différents projets prennent en compte cette problématique de la ressource et prévoient des techniques de récupération d'eau. Ainsi, le volume de stockage sur le centre technique municipal sera triplé en 2021 (date de fin de construction).

## La préservation de la biodiversité

### Des abeilles dans la ville

Dans le cadre de la préservation de la biodiversité et de la sauvegarde des abeilles en particulier, la commune a acquis, depuis 2009, cinq ruches pédagogiques. Elles ont été installées sur le site des pépinières municipales, sur les îles de Loire et dans le quartier de la Jaunaie.

Le rucher est animé et géré par un agent en reconversion professionnelle rattaché au service Espaces publics. Les ruches produisent en moyenne chaque année 25 kg de miel qui sont distribués aux habitants au cours de diverses manifestations communales. Le projet pour les années à venir est de développer le rucher pour en faire un outil de sensibilisation à l'importance de l'abeille et plus largement, aux pollinisateurs à l'échelle des territoires.

Il est envisagé de pouvoir produire le miel et le mettre à disposition de la restauration scolaire pour en faire la promotion dans les menus.

Les actions sur les populations mellifères ont été récompensées en 2019 avec **l'obtention du label Api-Cité.**



### Témoignage

**Ignace Esteguy,**  
apiculteur de Saint-Sébastien-sur-Loire

“ L'apiculture a une place importante dans la vie du service Espaces Publics. La consommation du miel dans les restaurants scolaires, l'entrée dans la démarche API Cité, les interventions dans les écoles et, en projet, l'animation collective des apiculteurs Sébastienais sont autant d'initiatives qui mettent en avant le rôle de la collectivité et son implication pour une ville plus durable. ”



### La gestion des déchets verts : paillages, valorisation

La priorité est donnée au paillage à la fois esthétique et efficace pour lutter contre les mauvaises herbes.

Les déchets de tailles sont systématiquement broyés et réutilisés du site. Le service privilégie bien souvent le bois raméal fragmenté pour le paillage de ses massifs considérant l'apport pour le sol de cette solution.

Pour les massifs à floraison estivale, un paillage plus qualitatif est privilégié (cosse de Sarrazin, paillette de chanvre...).

## La pose de nichoirs

Pour sensibiliser la population à la protection de l'environnement, **32 nichoirs** à oiseaux et à chauves-souris ont été posés dans les espaces verts de la commune. Les sites de pose ont été répertoriés et sont régulièrement surveillés. La pose et la gestion sont assurés en interne par les agents du service.

## L'accompagnement sur les manifestations éco-responsables

Les services Espaces publics et Développement durable sont associés à chaque événement municipal et apportent leur savoir-faire en terme d'éco-manifestation : zéro déchet, compostage, éco mobilité, prise en compte de la réglementation environnementale, nourriture responsable...

Les manifestations, si elles sont essentielles pour la vie d'une commune doivent impérativement être responsables, considérant le rôle d'exemplarité des communes.

## Lutte contre les espèces invasives

Soucieuse d'un manque de gestion des espèces invasives pour l'environnement, la commune a fait le choix d'avoir une démarche proactive dans l'accompagnement des administrés pour le traitement contre ces nuisibles. Ainsi, elle participe financièrement à la lutte contre **la chenille processionnaire** ou encore **le frelon asiatique**.

Pour bénéficier de ces aides, toutes les interventions doivent être validées par le service Espaces publics qui par la suite transfère la demande à l'association FDGDON. Cette association garantit une intervention selon un cahier des charges précis prenant en compte la sécurité des personnes et l'environnement.

Cette démarche permet un suivi annuel des interventions et de mesurer l'évolution de la propagation de ces espèces.



### Ville nature comme carnet de route

Il s'agit d'un carnet de route inter-services, co-animé par le service du Développement durable et le service Espaces publics



**7 258 m<sup>2</sup>**  
de jardins familiaux  
**5** vergers partagés  
**9** jardins collectifs  
**10** composteurs collectifs

des **ateliers de jardinage** toute l'année



### Témoignage

**Claire Lascaud,**  
responsable service Développement durable

La démarche Ville Nature est transversale et implique tous les services de la Ville. L'objectif est d'aller vers des actions plus durables en faveur de la qualité de vie des habitants. Plusieurs actions ont déjà été mises en place en matière de valorisation des déchets verts, du zéro-phyto, des économies d'eau, de la préservation de la biodiversité. Cette démarche passe par une sensibilisation et une information auprès des habitants mais aussi par leur implication : faire pour et avec eux.

# Fleurissement : esthétisme et durabilité



## Cadre général du fleurissement

Le fleurissement est un des éléments du cadre de vie d'une collectivité. La conception doit prendre en compte de plus en plus de paramètres tout en gardant à l'esprit une qualité de formes, de couleurs ou de variété.

Le contexte économique tendu, la prise en compte environnementale dans les pratiques amènent le service Espaces publics à réfléchir son action quotidienne pour proposer des aménagements innovants en termes de végétation et de couleurs. Conscient que ce travail nécessite une implication de l'équipe, une formation, en lien avec Chaumont-sur-Loire, a été réalisée en 2019.

Suite à cette formation, le plan de fleurissement est revu et repensé pour avoir une alliance plus prononcée de vivaces et de végétaux saisonniers pour allier esthétique et durabilité.

Le fleurissement s'appuie donc sur une gamme de bulbes, d'annuelles et bisannuelles, de graminées et de vivaces, savamment agencée pour un effet certain.



*Témoignage*

**David Jamet,**  
*référént fleurissement*

## Thématique de la saison 2021

Pour 2021, le concept de « **Ville Nature** » sera mis à l'honneur. Jouer avec des matériaux évoquant l'industriel, la ville, l'artificiel en les mettant en perspective avec notre connaissance du végétal sera un des éléments forts de ce fleurissement 2021. Un subtil équilibre entre rigidité du matériau et aspect volage du végétal sera la garantie d'une production efficace.

« Ville Nature » est une thématique qui anime le service Espaces publics depuis plusieurs années déjà. De nombreux projets ont vu le jour sous ce concept : le pâturage, la végétalisation pied de mur, la gestion différenciée, la professionnalisation de l'apiculture, la labélisation du golf... autant d'initiatives qui font de ce service ce qu'il est aujourd'hui. Le fleurissement mettra donc en avant cette notion en avant cette notion. Ainsi, sur les principaux points de fleurissement, une identification de cette thématique sera facilitée.

Dans un souci d'utilisation de l'existant, les massifs sont conçus pour mettre en harmonie l'existant sans systématiquement tout changer.

Il est souhaité également un travail sur les bulbes d'été. Fortement sous exploités, ils sont pourtant une valeur sûre et bien souvent permettent d'avancer un graphisme intéressant au milieu d'un massif pouvant manquer de volume.

La conception s'appuiera sur une thématique de couleurs permettant d'identifier des unités géographiques du tissu urbain sébastienais :

- ambiance centre ville : rouge, rose et violet
- ambiance urbaine de quartier : jaune, orange et rouge
- ambiance bords de Loire : bleu et jaune



Partant d'un fleurissement purement esthétique et très horticole, 2021 est l'année d'un renouveau par la mise en place d'un « Schéma Directeur de réduction du Fleurissement Saisonnier ». Ce schéma permettra de passer progressivement à un fleurissement raisonné où les plantes saisonnières dites estivales et printanières seront en second plan. Elles viendront en complément pour agrémenter une trame de plantes vivaces et/ou arbustives voir arborée présente.



## Développer l'attractivité touristique en lien avec Nantes Métropole

La ville est engagée dans plusieurs projets à l'échelle métropolitaine. Ces projets contribuent à son rayonnement et au cadre de vie.

En 2019, une saison d'été nommée « **la Loire Cool** » lancée avec l'évènement métropolitain « Débords de Loire », a été mise en place par le service Culturel de la ville. Cet évènement permet d'user d'espaces verts pour proposer une programmation culturelle, ludique ou

même environnementale sur toute la période estivale, attirant des habitants du sud Loire et de toute l'agglomération.

Pour la première fois, durant l'été 2020, Saint-Sébastien-sur-Loire a fait partie intégrante du « **Voyage à Nantes** » avec l'ouverture de la **Station Nuage**. Ce lieu convivial et symbolique se situe dans un cadre naturel préservé. Ses animations marquent le paysage culturel, social et environnemental de la ville.



# Des projets responsables et durables

## Création d'un jardin du souvenir

Le service Espaces publics a procédé à l'aménagement d'un espace pour les familles ayant recours à la crémation, au sein du cimetière paysager rue de la Lourneau. La crémation est une pratique funéraire de plus en plus répandue. Il est indispensable d'offrir aux familles un lieu intime propice au souvenir et au recueillement. En 2016, de tels aménagements avaient été réalisés dans le cimetière du bourg. Soixante cavurnes - caveaux construits en pleine terre destinés à recueillir les cendres d'un défunt - ont été installés ainsi que trois columbariums dans lesquels sont disposées les urnes cinéraires. Pour ceux qui optent pour la dispersion des cendres, « une rivière de dispersion » constituée de galets gris et noirs a été aménagée, avec à proximité une table des mémoires sur laquelle sera inscrit le nom du défunt.

Un soin particulier a été apporté à l'aménagement paysager afin de garantir du calme et de l'intimité, avec des arbres et espèces végétales offrant une floraison tout au long de l'année : bouleaux, chênes verts, chèvrefeuille, mimosa d'été, végétaux couvre-sol et toute une gamme de bulbes et graminées.

## Végétalisation du cimetière Bourg

La ville compte parmi ses équipements un cimetière dans le bourg de Saint-Sébastien-sur-Loire. Cimetière ancien présentant de nombreuses zones sablées, il pose une problématique de gestion notamment dans une optique de suppression définitive des produits phytosanitaires. Le service Espaces publics en lien avec le service État Civil réfléchit à une végétalisation de l'espace pour en faire un lieu qui soit agréable et esthétique tout en optimisant la gestion du site.

## Forêt urbaine

Au cœur des enjeux sociétaux et environnementaux, la nature, sous toutes ses formes, est un des éléments indispensables pour faire face au réchauffement climatique mais aussi à la pollution, au bruit et contribuer à un meilleur cadre de vie et de santé pour les habitants. Un nouveau poumon vert sur une parcelle de 9778 m<sup>2</sup> est à l'étude rues de la Pyramide/Jean Jaurès.

## Attractivité du centre-ville

En lien avec Nantes Métropole, la commune réaménage son centre-ville. Les objectifs sont multiples : sécurisation des déplacements, apaisement des circulations, urbanisation réfléchie, dynamisation commerciale...

En 2019, des travaux importants ont été réalisés autour de l'ancienne gare et l'allée du Petit Anjou, élément important du patrimoine sébastienais et lieu structurant permettant de rejoindre le centre-ville et certains équipements municipaux. Cette allée piétonne accueille désormais le marché hebdomadaire. Le service Espaces publics est intervenu pour l'aménagement des massifs. L'aménagement minéral a invité le service à penser une gamme végétale volage et légère, offrant un contraste de forme amenant l'équilibre souhaité.

L'acier Corten et les structures viennent ponctuer les circulations et offrir des poches végétales qui apaisent et allègent les structures bâties avoisinantes.

Les prochains projets dans le centre-ville : le square de Verdun ou encore l'esplanade de l'hôtel de ville.

Une ligne de chrono-bus a également permis de dynamiser certaines voies de la commune et d'impliquer le service Espaces publics.



# SENSIBILISER ET IMPLIQUER LES HABITANTS



# Des actions au plus près des habitants

Les agents du service Espaces publics ne manquent pas une occasion de partager leurs conseils aux habitants. Quelques exemples :

## Plantation d'arbre en parrainage d'enfant

Cette opération nommée « Je Grandis tu pousses » permet d'offrir à un enfant le parrainage d'un arbre. La plantation s'effectue avec les agents municipaux, un moment convivial chargé de symbole. La plantation donne lieu à une rétribution financière versée sous forme de subvention à une association œuvrant pour l'éducation d'enfants en difficulté. Depuis sa création, 376 arbres ont été plantés.

## Stations fruitières

La ville est dotée de 8 stations fruitières réparties sur plusieurs quartiers. Elles ont vocation à rassembler les habitants autour d'un lieu de culture à symbolique vivrière. Fraîchement plantées, elles ne produisent pas mais la plantation partagée entre riverains a déjà permis de rassembler autour de ces humbles lieux de vie. Afin d'attendre les premières récoltes, de petits fruitiers ont été mis en pieds pour inviter au glanage et à la découverte de saveurs.

## Opération broyage de proximité

Dans un objectif de sensibiliser et de donner les moyens à la population de traiter ses déchets à la source, la ville propose tous les ans un service de broyage de proximité. Le but est d'user du matériel communal et des compétences des agents pour permettre aux administrés de broyer leurs déchets végétaux et de repartir avec le broyat. Compostri, une association nantaise, participe à l'initiative pour sensibiliser à l'usage de ce broyat.



## Opération broyage de sapins

Début janvier, les habitants ont la possibilité de ramener leur sapin de Noël aux pépinières municipales. Ils repartent avec un sac de paillage et de précieux conseils des agents municipaux. L'opération lancée en 2010 suscite chaque année un intérêt grandissant. En 2021, ce sont près de 490 sapins qui ont été broyés.



## Chloroph'îles

Chloroph'îles est une fête des plantes et de l'environnement, organisée tous les ans par les services Développement Durable et Espaces publics. Elle propose un échange avec des professionnels du monde du végétal. De nombreuses animations et conférences sont organisées sur une thématique qui change tous les ans.





---

## Ateliers de jardinage au naturel

Tout au long de l'année, des ateliers pédagogiques gratuits, ouverts à tous, sont organisés autour des astuces de jardinage naturel, en partenariat avec une association locale pour l'animation.

---

## Soutien au compostage partagé

Une convention a été passée avec l'association Compostri pour inciter au développement de composteurs partagés dans les quartiers. Consciente de la nécessité de son exemplarité, la ville est entrée dans une démarche de dotation de composteurs de l'ensemble de ses restaurants scolaires dans le cadre d'une politique de lutte contre le gaspillage alimentaire. Tous les groupes scolaires sont aujourd'hui dotés. La filière de gestion du compost généré est suivie de près et sur certains sites, des remises de compost sont organisées.



---

## Actions pédagogiques dans les écoles

Chaque école dispose d'un potager. Les agents municipaux interviennent ponctuellement auprès des enfants : plantation d'arbres de la Laïcité, aménagement des cours de récréation, pose de nichoirs...

---

## Articles et plaquettes d'information

Le magazine municipal ou encore la web TV rendent régulièrement compte des actions du service Espaces publics (exemple du tutoriel « Ma rue en fleurs »). Des plaquettes d'information sont éditées pour communiquer sur les astuces du service Espaces publics afin que les administrés puissent s'en inspirer et ainsi faire évoluer leurs pratiques.

---

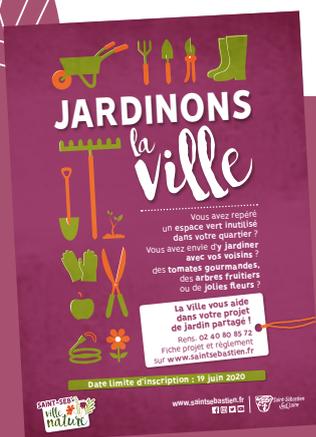
## Opération Ma rue en Fleur

Depuis trois ans, la municipalité est entrée dans une démarche métropolitaine de réappropriation des pieds de murs par une proposition de végétalisation. Ainsi, des sachets de graines sont offerts aux habitants pour agrémenter les bords de trottoirs de couleurs. Ainsi, de désherbage de plantes indésirables passe par l'enherbement.

# L'usage participatif de l'espace public encouragé

## Jardinons la ville

En 2018, la Ville a lancé un appel à projet : « Jardinons la Ville ». L'objectif est de proposer à des groupes d'habitants de se fédérer autour d'un projet avec pour but le jardinage au naturel. La Ville peut mettre à disposition une parcelle, un délaissé de voirie ou toute autre surface pour permettre à un projet de voir le jour. Une dynamique importante pour fédérer les habitants autour de la préservation des espaces verts.



**9 projets** en 2018  
**4** en 2020

### Des collégiens imaginent un jardin...

Dans le cadre de l'action « Jardinons la Ville » de 2020, un groupe d'élèves du collège des îles de Loire ont pour projet de créer un jardin collectif devant leur établissement. Après une première rencontre avec le service Espaces publics courant février, les élèves vont dessiner plusieurs projets. L'un sera retenu et redessiné avec le bureau d'études de la direction des services techniques et de l'aménagement de la ville. Les riverains seront impliqués dans ce projet de quartier et intergénérationnel. A découvrir cet automne !



### Temoignage

**Claire Costentin,**  
présidente de l'association  
*Bernard'o vert*

Outre la dimension écologique du projet initial, le Jardin partagé des « Bernard'o vert » est devenu un lieu de partage, un espace de rencontre permettant d'enrichir nos liens sociaux et culturels. Ce jardin partagé impulse aujourd'hui une véritable dynamique de quartier que chacun de nous contribue à faire exister par ses connaissances, ses talents ou ses idées. Un jardin urbain pour tous, où il fait bon se ressourcer !



L'équipe du service Espaces publics



La ville de Saint-Sébastien-sur-Loire est une ville dynamique au cœur de l'agglomération nantaise. Bien que fortement urbanisée, elle compte des espaces d'une richesse environnementale inestimable et dont la commune est très fière.

Consciente de cette richesse et du besoin vital de nature dans les villes d'aujourd'hui, Saint-Sébastien-sur-Loire s'engage dans la labellisation de ses espaces verts afin de les situer comme des espaces à part entière de l'aménagement de la ville et non comme des délaissés ou des variables d'ajustement du tissu urbain.

Les équipes municipale, contribuent au quotidien à la préservation, à l'entretien, à la sensibilisation de l'environnement, axe fort du projet politique de l'équipe municipale. De la démarche de mise en place de l'éco-pâturage à la campagne de réduction du gaspillage alimentaire, des démarches engagées pour une commande publique responsable à la réflexion urbanistique pour l'insertion des cheminements doux dans la ville, des éco-manifestations aux éco-gestes, les services municipaux rivalisent d'inventivité et de dynamisme pour avancer sur le chemin d'une ville éco-responsable et durable.



Saint-Sébastien-sur-Loire

Service Espaces publics  
Mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire  
Place Marcellin Verbe  
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire  
Tél. 02 40 80 85 00  
[saintsebastien.fr](http://saintsebastien.fr)